Expéditeur **Florence LARUE** Tél : **04.38.78.33.06**		**Envoi sur la plateforme dématérialisée PLACE à l'ensemble des soumissionnaires**	
Objet :	**COMPLEMENTS N°1 dans le cadre de la procédure B26-02560-FL** Prestations d'hygiène et de propreté sur le site CEA des Pays de la Loire		
Date :	**02/11/26**	**Nos/Réf.**	**DG-CEAGRE-DPRSG-SMA-BLS-26-11-002525**

Nombre de pages : 1

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons ci-après un complément au dossier de consultation suite à une question qui nous a été posée sur la plateforme dans le cadre de la procédure citée en objet.

Question 1 :
« Y-a t'il une reprise de personnel liée à l'annexe 7 de notre convention collective ? »

Réponse 1 :
La reprise de personnel est prévue à l'article 1.4 du règlement de consultation, rappelé ci-après :

« 1.4 - Reprise de personnel
Dans le cadre du renouvellement du marché concerné, les dispositions de l'article L1224-1 du Code du Travail s'appliquent. En conséquence, les éléments relatifs à la masse salariale seront fournis par le CEA sur demande du soumissionnaire via la plateforme PLACE et au plus tard lors de la visite sur site.
Ces informations ne sauraient en aucun cas engager le CEA sur leur contenu, leur interprétation et sur l'évolution dans le temps des éléments qui y sont inscrits.
A ce titre, ces informations n'engagent pas le CEA en cas de modification des éléments inscrits entre la date de transmission de ces dernières par le CEA au titre de la présente consultation et la date de la mise en place des nouveaux contrats de travail par l'entreprise entrante, le futur titulaire ne pouvant arguer de ce fait pour obtenir une quelconque indemnité de quelque nature que ce soit ou une modification de sa rémunération. »

****

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer, via la plateforme PLACE :
- vos questions **au plus tard pour le 23 novembre 2026,**
- votre dossier de candidature et d'offre **au plus tard pour le 1er décembre 2026, 16h00.**

Nous vous rappelons qu'il faut prendre contact avec le CEA (conformément aux dispositions du §3.2 du règlement de consultation) pour réaliser la **visite sur site, obligatoire** pour la remise de votre dossier de candidature et d'offre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

p.o. Le chef du Service des Marchés et Achats
Cécile SILVA
CEA / GRENOBLE
Service Achats
F. LARUE
Tél. 04 38 78 33 06